

L'AUDITEUR

L'ÉDITO

Une nouvelle équipe à la tête de la CNCC



**DENIS
LESPRIT**
PRÉSIDENT

“ Les deux années qui s’annoncent vont être, sans conteste, déterminantes pour l’avenir de notre profession et de ses institutions. A leur issue, notre profession ne sera plus la même. Pour répondre à ce défi, j’ai réuni à mes côtés une équipe plurielle, représentant tous les modes d’exercice professionnel et partageant une même conviction. Celle que notre profession, qui a déjà surmonté tant de bouleversements réglementaires, saura conduire à son terme la réforme européenne qui s’achève, dans l’unité, dans le respect de l’expression de toutes les sensibilités et au service de tous les commissaires aux comptes. Plus encore, je suis convaincu que nous pouvons faire de cette réforme une véritable opportunité de développer de nouvelles missions et d’accroître notre attractivité pour attirer les talents. En un mot, de démontrer plus fermement notre légitimité et notre utilité. Sur ce terrain, c’est notre capacité à communiquer qui fera, dans les prochains mois, la différence. Car nous avons des choses à dire à nos interlocuteurs, qu’ils soient politiques, publics, économiques ou sociaux. Nous avons une expertise à faire valoir auprès des entreprises et de leurs



partenaires, des associations qui accueillent le militantisme des français mais aussi dans la sphère des collectivités territoriales, qui tous réclament davantage de sécurité et de transparence. Face à de tels enjeux, le Bureau de la Compagnie nationale doit être le reflet de toutes les composantes syndicales de la profession. C’est dans cet esprit d’ouverture que des places sont proposées, afin de compléter l’équipe

du Bureau, au prochain conseil national. J’ai la conviction que c’est la richesse et l’expression de tous les courants de pensée qui font progresser et qu’il y a un temps pour les engagements électoraux et un temps pour la gestion de l’avenir des professionnels, qui doivent être assurés de l’engagement de tous.

Je forme le vœu que l’importance des sujets et le concours de chacun nous permettent, une fois encore, d’être ensemble unis pour donner à la profession un avenir où chaque professionnel pourra trouver les moyens d’exercer sereinement son métier.

Vous pouvez compter sur ma totale volonté pour concrétiser cet indispensable esprit d’ouverture. ”

LES MEMBRES DU BUREAU



**MIREILLE
BERTHELOT,**
VICE-PRÉSIDENTE

Déjà membre du Bureau sous la précédente mandature, Mireille Berthelot est engagée de longue date au sein des institutions où elle a été impliquée au sein de la Commission Banque, de la Commission des Etudes comptables et du Comité comptable du DMF. Elue depuis 2013 à la CRCC de Versailles, elle participe à l’exécutif du DMF depuis 2011 et représente depuis 8 années la CNCC auprès de la FEE en tant que présidente du groupe Accounting et membre du groupe Corporate Financial Reporting. Exerçant depuis de nombreuses années chez Deloitte, elle est membre de son Comité Exécutif et responsable des secteurs risques, qualité et éthique.



**NATHALIE
MALICET,**
VICE-PRÉSIDENTE

Vice-présidente du Bureau, Nathalie Malicet sera également Présidente de la Commission Communication. Présidente de la CRCC de Bordeaux lors de la dernière mandature et Vice-présidente du Comité scientifique, Nathalie Malicet est engagée depuis sept ans dans les instances. Particulièrement sensible à la menace de relèvement des seuils sur les mandats PE-PME, elle a activement participé à l’action de mobilisation de la profession, en juillet 2013, contre le relèvement des seuils dans les SAS. Elle est associée gérante du cabinet Anaxis depuis 2000.



YVES LLOBELL,
VICE-PRÉSIDENT ET TRÉSORIER

Déjà membre du Bureau et trésorier sous la précédente mandature, en charge de la préparation du budget et du reporting auprès du Bureau et du Conseil national, Yves Llobell a participé également au Bureau en 2011 et 2012, en tant qu’animateur de la réunion des présidents de CRCC. Président de la CRCC de Dijon de 2009 à 2012, il a contribué activement à la mise en place d’outils communs au bénéfice du fonctionnement des CRCC. Yves Llobell dirige un cabinet d’audit implanté à Chalon-sur-Saône.

“ Vos élus au sein du Bureau National reflètent la diversité et la complémentarité des modes d’exercice et des régions. Ils travailleront à mes côtés à l’unité et à l’attractivité de la profession mais aussi à la défense des mandats PE-PME et à la conquête de nouveaux territoires. ” DENIS LESPRIT



**BÉATRICE
DE BLAUWE**

Membre du Bureau, Béatrice de Blauwe sera également Vice-présidente de la Commission Qualité des régions. Le contrôle qualité est l’un de ses sujets de prédilection au même titre que l’éthique et l’indépendance. Membre de la Commission Ethique professionnelle depuis 2011 et du Conseil National de la CNCC depuis 2013, elle est également élue à la CRCC de Versailles depuis deux ans. Elle exerce chez KPMG depuis 1989. En 2002, elle rejoint le département Risk Management où elle gère notamment les relations avec les régulateurs. Elle y réalise des missions de commissariat aux comptes dans le secteur de la grande distribution et des biens de consommation.



**FLORENT
BURTIN**

Membre du Bureau, Florent Burtin sera également Vice-président des Commissions Réforme européenne de l’audit et Communication. Elu depuis deux ans à la CRCC de Versailles, il est en charge de la Commission communication. Il siège également au bureau de l’IFEC dont il fut président de la section Paris Ile-de-France. De longue date, il est engagé au sein des institutions ordinaires et syndicales. Il exerce depuis 2000 dans le cabinet Afgec fondé par son père. Il en est aujourd’hui membre du comité de direction et est président EMEA de l’association technique PrimeGlobal.



**FRANÇOIS
HOSPITAL**

Membre du Bureau et co-président de la Commission Petites entreprises, il va travailler sur une nouvelle dimension des mandats PE, la veille et la prospective sur les évolutions possibles de la mission du CAC, sujet qu’il a déjà abordé en tant qu’animateur du groupe de travail sur les simplifications en 2014. Vice-président puis Président de la CRCC de Riom entre 2011 et 2015 où il est impliqué depuis 1999, il a également été l’animateur de la réunion des présidents de région sous la précédente mandature. Très attaché à ses racines auvergnates et au rôle du commissaire aux comptes dans les PME, il exerce dans un cabinet de proximité où il pilote les activités d’audit.



JEAN BOUQUOT

Il rejoint le Bureau de la Compagnie nationale pour intervenir sur les sujets liés à l’audit, l’application de la réforme européenne en France et notamment ses impacts sur les missions des commissaires aux comptes. Il reste membre du Département des Marchés Financiers, où il siège depuis 2011. Jean Bouquot vient, par ailleurs, de prendre la présidence de la CRCC de Versailles où il était élu depuis deux ans. Au sein des instances nationales comme régionales, il apporte son expérience et son regard de praticien, fruit de sa longue expérience professionnelle chez Ernst & Young, cabinet qu’il a rejoint en 2002 et où il est responsable depuis sept ans des activités d’audit et de conseil comptable et financier pour la France, le Luxembourg et le Maghreb.

“ Sont invités permanents du Bureau : Yves Nicolas, Président du DMF - Philippe Castagnac, Vice-président du DMF - Anne-Marie Lavigne, Présidente du Comité des normes - Catherine Flageul, Présidente de la Commission des études juridiques - Anne-Christine Frère, animatrice de la réunion des Présidents. ”

DU NOUVEAU À LA COMPAGNIE NATIONALE



ANNE-CHRISTINE FRÈRE,
ANIMATRICE DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE CRCC

Présidente de la CRCC de Nancy pour une deuxième mandature, Anne-Christine Frère devient l'animatrice de la réunion des présidents de régions.

Présidente de la Commission marketing en 2013 et 2014, elle a travaillé à la mise à disposition des professionnels d'outils facilitant leurs échanges avec leur environnement. Investie depuis une dizaine d'années dans les instances, elle a été Vice-présidente de la CRCC de Nancy de 2011 à 2012 et Présidente de l'IFEC Lorraine de 2004 à 2008.

Après 15 ans de carrière dans un grand cabinet d'audit, elle exerce en association dans un cabinet régional de 100 personnes et 10 associés.

Quelles sont vos motivations ?

Faire profiter les nouveaux présidents de CRCC de mon expérience, alors qu'ils ne seront que sept présidents en renouvellement dans cette nouvelle mandature. J'ai pu notamment constater les besoins des régions, surtout en termes d'outils de communication, envers leur environnement économique bien sûr, mais aussi envers l'environnement politique local. Pour être utiles, ces rendez-vous avec ces différents acteurs doivent être construits et assistés. Nous devons aider nos présidents à relayer efficacement et fortement les messages de la CNCC. Notre profession nous offrant peu de disponibilité durant les six premiers mois de l'année, la communication des CRCC démarre souvent trop tard dans la saison.

Et vos projets ?

Renforcer les outils au service des régions, en travaillant directement au sein de la Commission communication, qui sera elle-même davantage tournée vers les CRCC. Développer les échanges et les outils de partage inter-régions pour permettre de capitaliser sur les initiatives, souvent nombreuses. Les efforts de toutes nos CRCC seront concentrés sur le dialogue avec l'entreprise, en particulier les PE-PME, ainsi que sur la communication avec les jeunes. Nous devons être les premiers à faire entrer des jeunes dans nos conseils, ils seront nos meilleurs ambassadeurs auprès des lycéens et étudiants.



NATHALIE MALICET,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Quelles sont vos motivations ?

J'ai la chance d'exercer un métier alliant compétences techniques de haut niveau et communication. Sans pédagogie, sans échange avec nos clients, notre mission est mal comprise. Il faut donc mettre l'entreprise au cœur de notre mission. Chacun d'entre nous doit en être convaincu car on ne s'imposera pas par notre caractère obligatoire. Ma participation au conseil d'administration du Medef Aquitaine en tant que présidente de région m'a permis de rencontrer des chefs d'entreprises impliqués, mais aussi d'appréhender les blocages de certains entrepreneurs à notre égard. Nous devons les regarder en face, sans tabou et répondre à leurs besoins.

Et vos projets ?

Comment changer cette image de censeur pour afficher notre vrai rôle, celui d'un partenaire de l'économie ? Nous devons augmenter notre notoriété, mettre en avant notre légitimité. Le commissaire aux comptes est un trait d'union entre le droit et la finance. Au service de l'intérêt général, nous sommes des citoyens de l'économie.

C'est un nouvel état d'esprit que je souhaite initier avec les membres de la Commission communication. Développer des partenariats renforcés avec notre environnement bien sûr, mais aussi démontrer notre utilité par nos interventions. Devenir un point de référence, exprimer notre ressenti sur l'économie, et parfois aussi être là où l'on ne nous attend pas... J'ai appelé ce programme « Et si on parlait de nous ? », parce que nous devons mieux communiquer entre nous (confrères et institutions) mais aussi avec notre environnement (clients, monde politique, environnement économique et financier). Toutes ces actions seront conduites en lien très étroit avec les CRCC et les autres commissions, telles que la Commission PE, la Commission Jeunes et attractivité, etc...

« Devenir un point de référence, exprimer notre ressenti sur l'économie. »



RENÉ-CHARLES PERROT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉFORME EUROPÉENNE DE L'AUDIT

René-Charles Perrot poursuit son travail sur la réforme européenne de l'audit, en conservant la présidence de la Commission rebaptisée du même nom et qui va parachever l'intégration de la réforme dans la réglementation française. Vice-président de la CNCC de 2011 à 2014 avec un mandat particulier de représentation du président de 2013 à 2014, il était également pendant toute cette période le président de la Commission Formation dont il a contribué à renouveler l'offre et les méthodes. René-Charles Perrot s'est engagé de longue date pour la défense et la promotion de l'audit. Six ans à la tête de la CRCC de Grenoble et successivement Président des Commissions Informatique, Développement et Formation à la Compagnie nationale, il voue un « engagement exclusif » à la profession de commissaire aux comptes.

Quelles sont vos motivations ?

J'ai la conviction, avec Denis Lesprit, qu'une réforme de l'ampleur de celle proposée par l'Europe ne peut pas se faire sans le consensus de toutes les sensibilités et de tous les modes d'exercice de la profession. Cette démarche est déterminante si nous voulons conserver l'unité de la profession à laquelle nous sommes tous attachés. La réforme de l'audit, qui s'engage maintenant concrètement en France, va avoir un impact sur tous nos sujets fondamentaux, de l'inscription des professionnels aux contrôles, en passant par notre périmètre, nos rapports, nos services et au final l'attractivité de notre métier. Sur tous ces sujets, nous allons devoir inscrire la profession et nos institutions dans une relation gagnant-gagnant avec notre environnement, nos régulateurs et les entreprises. Comment pourrait-on imaginer ne pas travailler tous ensemble, dans un dialogue efficace et constructif, afin que nos propositions soient entendues parce que communes ? L'histoire montre que ce sont les divergences qui affaiblissent et l'unité qui renforce.

Et vos projets ?

De façon pragmatique, je souhaite avec mes deux Vice-présidents, Florent Burtin et Eric Seyvos, qu'avec tous les membres de la Commission, issus de tous les courants de pensées syndicaux ou économiques et de tous les modes d'exercice, nous posions les sujets et les options qui sont ouvertes par cette réforme. Que ce soit dans le règlement ou dans la directive, nous devons faire des propositions concrètes qui permettent à notre profession de poursuivre son développement par de nouvelles missions, d'affirmer mieux encore sa place dans la société française et d'ouvrir le champ de nouveaux horizons.

Aujourd'hui, le calendrier se resserre et nos propositions doivent être finalisées dans les six prochains mois. C'est dire si l'enjeu est de taille, si les bonnes volontés sont requises et si les postures politiques doivent être laissées de côté au bénéfice d'une profession qui doit s'approprier cette réforme comme un défi mais aussi une chance.

Je me félicite que d'ores et déjà, l'indispensable unanimité de toute la profession représentée se manifeste sur des sujets aussi sensibles que le co-commissariat aux comptes, la question des mandats EIP sans co-cac ou encore la durée du mandat.

De vrais encouragements à poursuivre dans cette démarche.



ANDRÉ-PAUL BAHUON,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES

André-Paul Bahuon prend la présidence de la nouvelle Commission Appels d'offres. Elu à la CRCC de Versailles depuis 2015 et au CSOEC depuis 2009, il a été le Président du Conseil régional de l'Ordre de 2004 à 2008 et celui de l'IFEC entre 1998 et 2003. André-Paul Bahuon est aujourd'hui Président de la Compagnie des Conseils et Experts financiers (CCEF), administrateur et Président du Comité d'audit du Groupe AG2R La Mondiale. Il est Président de Créatis Groupe, qui regroupe une centaine de collaborateurs en Ile-de-France.

Quelles sont vos motivations ?

L'acuité du sujet des appels d'offres revient avec force notamment dans le cadre de la réforme européenne de l'audit. Par ailleurs, nous continuons d'observer des démarches commerciales de professionnels qui peuvent porter, à terme, un préjudice sur la qualité de nos missions et au-delà, sur l'économie de nos cabinets.

Des travaux ont été menés par le passé sur ce sujet des appels d'offres et mises en concurrence, et j'entends que la Commission les poursuive, bien sûr, mais aussi les amplifie.

Je souhaite que nous puissions faire des propositions pratiques dans trois directions : en priorité envers les donneurs d'ordres et les confrères (à travers les actions portées par la Compagnie nationale) et, éventuellement, envers le législateur, pour que cette question trouve une issue équilibrée et efficace.

Et vos projets ?

Avec les Vice-présidents de la commission, Didier-Yves Racapé et Gauthier Acket, nous voulons travailler selon trois axes : l'éthique, l'économie et la déontologie. Éthique, afin de donner des moyens aux commissaires aux comptes pour que la course au prix ne constitue pas le discriminant-clé de toute réponse à un appel d'offres, au détriment de son éthique. Économie, parce que nous devons faire comprendre aux donneurs d'ordre l'impérieuse qualité qui doit guider nos travaux, source de la valeur ajoutée de nos missions. Déontologie, car il s'agit de donner à nos textes les voies et moyens de lutter contre les comportements mettant en cause l'avenir de notre profession et susceptibles de mettre en défaut la qualité de nos travaux.

LES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

→ **Comité des Normes professionnelles** : Anne-Marie Lavigne (Vice-présidence : Marie Mermillod-Dupoizat et Isabelle Tracq-Sengeissen)

→ **Commission d'Application des normes professionnelles** : Jean-Jacques Dedouit

→ **Commission d'Éthique professionnelle** : Isabelle Sapet (Vice-présidence : Patrick Iweins et Eric Jeanne)

→ **Commission des Etudes comptables** : Jean-Charles Boucher (Vice-présidence : Benoît Lebrun et Pascal Simons)

→ **Commission des Etudes juridiques** : Catherine Flageul (Vice-présidence : Jean-Bernard Cappelier et André Wernert)

→ **Comité Technique juridique** : Patrice Dang (Vice-présidence : Valentin Ryngaert)

→ **Commission Banque** : Sylvie Bourguignon (Vice-présidence : Anik Chaumartin)

→ **Commission Organismes de Placement collectif** : Isabelle Goalec (Vice-présidence : Pierre Masieri)

→ **Commission Assurance** : Eric Dupont (Vice-présidence : Francine Morelli)

→ **Commission Coopération agricole** : Christian Albouy (Vice-présidence : Philippe Fourquet et Emmanuelle Rouxel)

→ **Commission Evaluation des entreprises** : Claude Cazes (Vice-présidence : Olivier Arthaud et Olivier Salustro)

→ **Commission Petites entreprises** : co-présidence Laurent Arrouasse / Francois Hospital

→ **Commission Communication** : Nathalie Malicet (Vice-présidence : Florent Burtin, Anne-Christine Frère)

→ **Commission Développement** : Yannick Ollivier

→ **Commission Qualité des Régions** : Christian Delie (Vice-présidence : Béatrice de Blauwe, Vito Martinelli)

→ **Commission Formation professionnelle continue** : Valentin Wittmann (Vice-présidence : Etienne Latreille et Hubert Tubiana)

→ **Commission du Stage** : Olivier Boucherie (Vice-présidence : Martine Leconte)

→ **Commission de Contrôle du budget** : Jean Drevetton

→ **Commission Réforme européenne de l'audit** : René-Charles Perrot (Vice-présidence : Florent Burtin, Eric Seyvos)

→ **Commission Jeunes et attractivité professionnelle** : Emmanuel Cordier (Vice-présidence : Nina Camatta, David Ladame)

→ **Commission Associations et Fondations** : Philippe Guay (Vice-présidence : Christian Alibay, Françoise Boisvert de Pedro)

→ **Commission Secteur Public** : Jean-Pierre Audy (Vice-présidence : Jean-Yves Queneudec, Jean-Claude Reydel)

→ **Commission Appels d'offres** : André-Paul Bahuon (Vice-présidence : Gauthier Acket, Didier-Yves Racapé)

→ **Comité de Gestion des risques professionnels** : Jean-Marie Ferrando